

Adieu APB Vive **PARCOURSUP**

L'objectif est d'accompagner chacun vers la réussite. Dorénavant avec cette nouvelle formule, tous les élèves auront forcément une réponse à la différence d'APB qui parfois n'en donnait pas. Seulement désormais

10 vœux non classés et ce en évitant de ne faire que des vœux sélectifs.

Cette réponse sera formulée ainsi :

Filière sélective, réponses :

OUI

NON

EN ATTENTE

Filière non sélective, réponses :

OUI

OUI SI

EN ATTENTE

Plus de « NON » ici, mais le « OUI SI » signifie que le candidat devra prendre un module complémentaire. En attente signifiant toujours, capacité d'accueil atteinte à ce jour.

Attention l'ouverture se fera entre le 22 janvier et le 16 mars 2017 (dates à vérifier).

Une fois les 10 vœux faits, les élèves auront à partir du 21 mai des réponses. Le candidat devra commencer à faire des choix.

Il ne pourra pas garder deux réponses positives, pas deux OUI, ainsi, soit il coche « **JE CONFIRME** » et garde ce « OUI », soit il coche « **JE RENONCE** » et ainsi une place va se libérer pour un autre etc... Il est donc considéré comme démissionnaire de ce vœu.

C'est la raison pour laquelle, les vœux qui sont en attente peuvent changer car il ne perd pas le bénéfice des « EN ATTENTE ».

Du coup s'il se retrouve à nouveau avec deux « OUI », il doit refaire un choix etc. ;

Cela implique que l'élève doit être constamment vigilant et connecté car le délai est court. S'il n'a pas répondu entre temps, il perdra un vœu passé de « EN ATTENTE » à « OUI » faute d'avoir répondu. C'est la procédure complémentaire. Elle sera interrompue durant les épreuves du bac.

Invitez vos élèves ou accompagnez-les sur le site de l'ONISEP <http://www.terminales2017-2018.fr/> . Il y a différents onglets, puis des partages d'expériences, des vidéos... Les objectifs sont de ne plus avoir de tirage au sort, de ne plus avoir d'élèves sans réponse(s). Ça sera « oui », « oui si », « non » ou « en attente ». Il n'y aura pas de vœu sans réponse. Du fait de la période concernée, avant les épreuves du bac, il faudra espérer que ça ne soit pas trop anxiogène...

Par contre, l'évaluation se fait toujours à partir des bulletins de 1ère, des deux premiers trimestres de terminale et des résultats des épreuves anticipées (et d'une lettre de motivation ou d'un test-examen selon les filières).

Il a été précisé qu'il faudra préparer aussi les élèves à **rédigier une lettre de motivation** si jamais celle-ci est demandée au dernier moment.

Un des autres objectifs est de réduire le nombre de bacheliers issus d'un bac général dans les BTS et IUT jugés trop nombreux.

Il a été précisé aussi que d'un point de vue statistique, 50% de l'ensemble des bacheliers de l'académie de Bordeaux sont réparties sur 4 filières qui sont d coup surreprésentées (PACES, DROIT, STAPS, PSYCHOLOGIE) ce qui conduit à n'avoir qu'un bachelier sur 4 qui obtient l'une de ces filières.